Del-102-03.0)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} MARS 2021

Conseillers en exercice: 27 Convocation du 22.02.2021

Présents à la séance: 23

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN – Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Johan DURQUE

<u>Absents excusés</u>: Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) – Fabrice PORCHERON (pouvoir à Chantal CORDELIER) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Géraldine PLANTARD)- Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Secrétaire de séance : MEREAU Philippe

DELIBERATION N° 1

<u>OBJET</u>: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 <u>PREAMBULE</u>

Le Code Général des Collectivités Territoriale prévoit dans son article L. 2121-8, que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal, sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci », dans les conditions fixées par l'article 9 du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) vise à déterminer les grands équilibres budgétaires et les orientations en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et d'évolution de la pression fiscale. Il participe à l'information des élus, comme des habitants pour une plus grande transparence vis-à-vis de la population.

Les orientations sont explicitées dans le Rapport d'Orientation Budgétaire ci-joint.

M. Bernard Fredon, adjoint au Maire en charge des finances et du développement durable, a présenté les éléments du ROB et les conseillers municipaux se sont exprimés sur les orientations proposées.

Le DOB ne donne lieu à aucun vote.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture et publié, affiché ou notifié le

-5 MARS 2021

Fait à Le Breuil, le 1^{ER} MARS 2021

Chantal CORDELIER

Maire

Pour LEMAIRE, par délégation DU BR Renaud VIBERT, DGS